

TRAITEMENT DE DÉMOUSTICATION

A la demande de l'**Agence régionale de santé (ARS)**, un traitement ciblé contre le moustique tigre doit être réalisé autour d'un lieu fréquenté par une personne atteinte de la dengue. Ce moustique peut en effet, sous certaines conditions, transmettre la maladie à d'autres personnes.

Ce traitement préventif, exceptionnel, a pour objectif d'éviter une chaîne de transmission locale de cette maladie. Il sera effectué par la société Rentokil, coordonnée par le laboratoire Inoyalys.

Ce traitement insecticide, aura lieu dans votre rue :

Dans la nuit du vendredi 29 au samedi 30 septembre, entre 23h00 et 1h00 du matin

Intervention susceptible d'être reportée en cas de pluie/vent incompatible avec le traitement ou autres aléas



L'intervention consiste en une pulvérisation d'insecticide à l'aide d'appareils portatifs dans les espaces extérieurs des propriétés privées et publiques. Les engins de traitement sont bruyants. Ce traitement s'applique sur une superficie limitée. Les produits utilisés sont à base d'un **pyréthinoïde** ou de **pyréthrines naturelles**, dûment autorisés pour cette application. Ce sont les mêmes matières actives qui sont présentes dans les produits antimoustiques domestiques disponibles en pharmacie et dans le commerce.

Pour faciliter le déroulement de cette intervention et pour permettre une meilleure efficacité, nous vous remercions de :

- ▶ **Faciliter l'accès** à votre jardin.
- ▶ **Couvrir les piscines**, les bacs à sable et les bassins d'ornement contenant des poissons.
- ▶ **Alerter & renseigner.**
- ▶ **Appliquer les bons gestes.**

Par principe de précaution, durant l'opération de pulvérisation et pendant 1 h après l'intervention, nous vous recommandons de :

- ▶ **Fermer les fenêtres** de votre habitation.
- ▶ **Ne pas laisser du linge** à sécher dehors.
- ▶ **Ne pas vous tenir à proximité** des engins de traitement pendant la pulvérisation.
- ▶ **Éloigner vos animaux.** Couvrir et ranger les gamelles et abreuvoirs.

Après une opération de pulvérisation

- ▶ **Rincer à l'eau vos mobiliers** de jardin et jeux d'enfant.
- ▶ **Rincer à l'eau avant consommation** les fruits et légumes de votre potager.
- ▶ **Attendre 3 jours** pour consommer les fruits et les légumes de votre jardin.
- ▶ **Privilégier les activités d'intérieur** pour les enfants pendant 24 heures.

En cas d'apparition de sensations anormales suite au traitement, contactez votre **médecin traitant** ou le **centre antipoison d'Angers 02 41 48 21 21**